



## COMMUNICATION INTERSYNDICALE

Paris, le 02 juillet 2020

### FAUTE D'ENGAGEMENTS CONCRETS, LES ÉLUS AU CSEC SIGNATAIRES DE CE TRACT ONT QUITTÉ LA SÉANCE !

La réunion demandée par les élus vient de se terminer, même si quelques réponses ont été apportées notamment la cartographie par région des typologies d'agences, nous sommes une fois de plus restés sur notre faim !

Alors que nous attendons des ENGAGEMENTS concrets pour faire face aux nombreuses problématiques soulevées par le projet, la Direction garde le silence !

**Quand la Direction entendra-t-elle enfin vos préoccupations et légitimes inquiétudes ?**

**Quand prendra-t-elle enfin la mesure des conséquences de son projet sur votre quotidien privé et professionnel ?**

- **Jusqu'à -17 RTT ?** Revoyez le seuil !
- **Fin des protocoles d'horaires variables sans discussion ?** Ouvrez les échanges sur les possibilités offertes à ceux qui ne pourront pas s'inscrire dans ces nouveaux horaires !
- **Des semaines de 4,5 jours pour les plateformes avec une demi-journée libérée à la main de la Direction ?** Ce format injustifié vis-à-vis des clients n'est pas adapté aux équipes ! N'y a-t-il pas une autre solution ?
- **Des DIA livrés à eux-mêmes pour gérer les équipes ?** La flexibilité de 30 minutes sera-t-elle un mythe ou une vraie réalité ?
- **Des ouvertures jusqu'à 19h pour faire comme nos concurrents qui eux n'ouvrent pas jusqu'à 19h ? Pourquoi 19H ?** Pour qui ? Selon quels critères ? A la main de qui ?
- **Des frais supplémentaires de garde d'enfant, de transport sans aucune contrepartie ?** Vous vous devez de réfléchir à une compensation pour tous ceux qui verront leurs charges augmenter ! Nous sommes prêts à discuter !
- **Des cadres au forfait qui devront revenir aux horaires collectifs sinon quoi ? Nous demandons que les cadres au forfait le restent !**
- **Après les agences et les plateformes à qui le tour demain (Banque privée, CAF...) ?**

**La Direction ne peut faire fi de ses salariés et de leurs représentants. Compte tenu du manque d'écho apporté à ces demandes les organisations syndicales signataires de ce tract ont à nouveau quitté la séance et demandent à la Direction de REAGIR !**

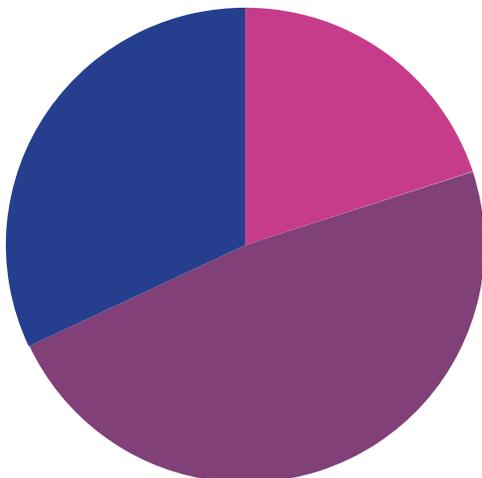
**Prochain rendez-vous le 8 Juillet pour le rendu d'avis.**



## COMMUNICATION INTERSYNDICALE

### Classification des agences

Région	Type 1	Type 2	Type 3
<b>Nord</b>	7-9 %	51-55 %	37-41 %
<b>Occitanie</b>	8-10 %	41-45 %	45-49 %
<b>Nouvelle Aquitaine</b>	9-11 %	48-52 %	38-42 %
<b>Sud Est</b>	14-18 %	47-51 %	32-36 %
<b>Rhône Alpes Auvergne</b>	14-18 %	45-49 %	35-39 %
<b>Grand Est</b>	11-15 %	46-50 %	37-41 %
<b>Grand Ouest</b>	8-10 %	39-43 %	48-52 %
<b>IDF Est</b>	9-11 %	62-66 %	24-28 %
<b>IDF Ouest</b>	24-28 %	46-50 %	24-28 %
<b>Paris</b>	73-77 %	23-27 %	0 %



**Typologie 1** : entre 320 et 340 agences (18/20 %)

**Typologie 2** : entre 800 et 850 agence (45/50 %)

**Typologie 3** : entre 570 et 610 agences (32/36 %)